

QUI PRATIQUE LA POLYGAMIE? (PARTIE 2/2)

Évaluation:

Description: La polygamie en islam comparée à celle pratiquée dans d'autres religions et dans la société moderne. Partie 2 : la polygamie en islam.

Catégorie: [Articles](#) [Sujets actuels](#) [Femmes](#)

par: Mary Ali (édité par IslamReligion.com)

Publié le: 26 Dec 2011

Dernière mise à jour le: 26 Dec 2011

Parmi toutes les sociétés polygames de l'histoire, aucune n'a jamais limité le nombre d'épouses. En islam, toutefois, le nombre d'épouses est limité et l'homme est responsable de chacune d'entre elles.

« Et si vous craignez de ne pas arriver à être équitable envers les orphelines, il vous est permis d'épouser deux, trois ou quatre femmes parmi celles qui vous plaisent; mais si vous craignez de ne pouvoir être juste envers elles, alors une seule, ou alors des captives que vous possédez. Cela est plus à même de vous éviter d'être injustes. » (Coran 4:3)

Ce verset du Coran permet à un homme d'épouser plus d'une femme seulement s'il est en mesure de les traiter toutes de façon égale et juste.

« Vous ne pourrez jamais être parfaitement équitables entre vos épouses, même si c'est votre souhait le plus cher. Ne vous détournes pas totalement (de l'une d'elles), la laissant comme en suspens. » (Coran 4:129)

Le prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) fut inspiré par Dieu sur la façon de composer avec plusieurs épouses et de faire face aux difficultés quotidiennes qui en découlent. Il n'est pas facile, pour un homme, de faire vivre deux épouses et deux familles, tout en étant parfaitement juste. Nul homme intelligent ne s'engagerait dans une telle situation sans y avoir mûrement réfléchi au préalable.

La raison d'être du mariage est de pouvoir vivre heureux avec quelqu'un tout en préservant sa moralité, créer une société juste et unie qui répond aux besoins des hommes et des femmes qui la composent. Les sociétés modernes qui permettent la « liberté » sexuelle ont donné naissance aux relations sexuelles irresponsables, à un nombre élevé d'enfants sans père, sans parler des filles-mères, ce qui crée un fardeau sur le système d'aide sociale d'un pays. Ce fardeau financier est en partie responsable de déficits que même des pays comme les États-Unis ne peuvent supporter.

Bref, là où la monogamie est imposée et où l'on permet les actes immoraux, on assiste à l'éclatement des familles et à la détérioration des systèmes social, économique et politique du pays.

Le prophète Mohammed a recommandé aux musulmans de se marier dès que possible et de demeurer patients jusqu'au mariage. Abdoullah ibn Mas'oud a rapporté que le Prophète a dit :

« Jeunes hommes, ceux d'entre vous qui ont les moyens de se marier devraient le faire, car cela vous éloigne du désir de regarder les femmes et vous préserve contre l'immoralité. Mais ceux qui n'en ont pas les moyens devraient jeûner, car le jeûne diminue le désir sexuel. » (Sahih al-Boukhari, Sahih Mouslim)

L'islam encourage les gens à se marier et à bâtir une solide structure familiale. Par ailleurs, il reconnaît les besoins des individus et considère la polygamie comme une solution à certains problèmes. C'est pourquoi il permet la polygamie, tout en limitant le nombre d'épouses à quatre.

Dans les sociétés musulmanes d'aujourd'hui, la polygamie, bien que permise dans plusieurs pays, n'est plus très pratiquée. D'une manière générale, les hommes qui ne peuvent avoir recours à la polygamie légale ont tendance à être polygames en catimini, se permettant de combler leurs désirs sans remplir aucune responsabilité envers les familles qu'ils fondent de manière illicite et qu'ils seraient censés soutenir.

L'adresse web de cet article:

<https://www.islamreligion.com/fr/articles/340/qui-pratique-la-polygamie-partie-2-2>

Copyright © 2006 - 2023 IslamReligion.com. Tous droits réservés.